La Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires

Lettre ouverte :
Le Gouvernement et Santé Québec doivent travailler avec le milieu communautaire autonome, pas l'absorber

Dans les dernières années, de nombreuses réformes ont profondément transformé le réseau de la santé et des services sociaux. Elles redessinent aussi, par le fait même, les relations entre l'État et les organismes communautaires autonomes en santé et services sociaux (OCASSS).

Dans ce contexte, la Coalition des Tables Régionales d'Organismes Communautaires (CTROC) et ses regroupements régionaux membres souhaitent vous rappeler l'essentiel : les 3200 OCASSS ne sont pas de simples prestataires de services. Ils sont issus des communautés, enracinés dans leurs réalités et portés par des personnes qui se mobilisent par et pour leur milieu. C'est précisément ce qui fait leur force.

Depuis des décennies, partout au Québec, des organismes ont développé des pratiques à partir des besoins et des réalités observées dans leur milieu. Ils ont créé des espaces d'aide et d'entraide, de défense de droits, de participation citoyenne, de reprise de pouvoir et de transformation sociale. Cette capacité repose sur leur autonomie.

Or, depuis la mise en place de Santé Québec, des tensions sont observées. Des organismes et leurs regroupements régionaux nous font part de leurs préoccupations quant à la place qui nous est reconnue. En cherchant à intégrer les organismes communautaires au continuum de services et aux pratiques du réseau, on risque d'effacer ce qui distingue les OCASSS et fait la richesse de leurs approches. Une telle perte constituerait un appauvrissement considérable pour nos communautés et notre société.

Un organisme communautaire est une ressource de proximité qui prend le temps de créer des liens de confiance. Ce sont ces mêmes liens qui permettent d'agir en prévention, d'adapter les interventions aux besoins réels des personnes et qui favorisent le développement de communautés en santé.

Les Tables Régionales et les Regroupements d'organismes communautaires (TROC-ROC), interlocutrices reconnues dans toutes les régions du Québec, sont profondément ancrées dans les territoires et les réalités de leurs milieux. Elles connaissent les organismes, leurs préoccupations, leurs pratiques et les enjeux qui traversent leurs communautés. Elles permettent également de mettre en lumière les réalités régionales et de faire circuler l'information.

Depuis plusieurs décennies, le mouvement communautaire collabore avec l'appareil gouvernemental, tant à l'échelle nationale que régionale. Or, depuis la création de Santé Québec, nous constatons que cette collaboration s'effrite et que les interlocutrices du milieu communautaire sont souvent écartées des discussions et des décisions. Plutôt que de

chercher à uniformiser les pratiques ou à intégrer les organismes communautaires dans des logiques de performance conçues pour le réseau institutionnel, nous vous invitons à reconnaître et à soutenir les conditions qui permettent au mouvement communautaire de déployer pleinement sa contribution à la société. Cela implique notamment de respecter l'autonomie des organismes, de préserver leurs pratiques singulières et alternatives, de reconnaître l'expertise de leurs regroupements nationaux et régionaux, et de rétablir de réels espaces de dialogue, de consultation et de prise de décision entre nos instances respectives.

Le milieu communautaire est riche de son expérience, de ses connaissances et de son savoir-faire. La collaboration véritable ne consiste pas à demander au communautaire de s'adapter. Elle consiste à reconnaître les rôles différents du réseau public et du mouvement communautaire et à admettre que les résultats sont optimaux lorsque chacun peut exercer pleinement son rôle.

Nous espérons que les prochains mois et la prochaine année serviront à établir de nouvelles bases d'échanges et de collaborations plus fructueuses.

Signatures des membres de la CTROC :

Émilie Saint-Pierre, Table régionale des organismes communautaires du Bas-Saint-Laurent

Nancy Bouchard, Table régionale des organismes communautaires du Saguenay-lac-St-Jean

Karine Verreault, Regroupement des organismes communautaires de la région 03

Sylvain St-Onge, Table régionale des organismes communautaires santé et services sociaux du Centre-du-Québec et de la Mauricie

Line Gendron, Regroupement des organismes communautaires de l'Estrie

Daniel Cayley-Daoust, Table régionale des organismes communautaire autonomes de l'Outaouais

Marie-Eve Duclos, Concertation régionale des organismes communautaires de l'Abitibi-Témiscamingue

Shawn Bourdages, Table régionale des organismes communautaires et Corporation de développement communautaire de la Côte-Nord

Nathalie Ayotte, Table régionale des organismes communautaires autonomes du Nord-du-Québec

Murielle Létourneau, Table régionale des organismes communautaires Chaudière-Appalaches

Marc Longchamps, Corporation de développement communautaire de Laval

Hugo Valiquette, Table régionale des organismes communautaires autonomes de Lanaudière

Benoit Larocque, Regroupement des organismes communautaires des Laurentides